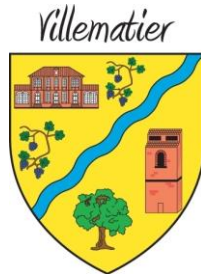


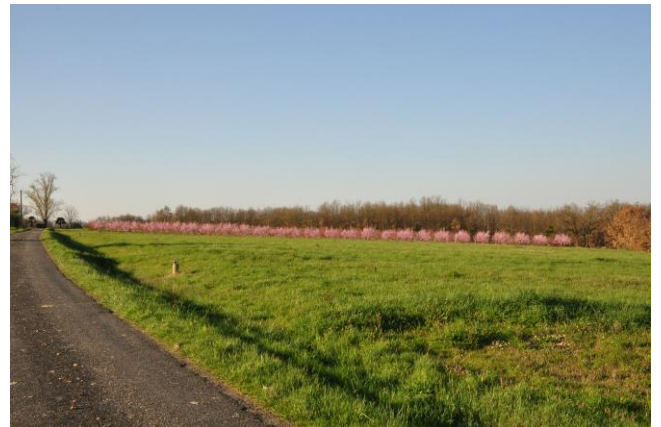
L'ECHO DE VILLEMATIER



Numéro : 25



JUILLET 2020



EDITORIAL DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le début de cette année 2020 est marqué par l'épidémie COVID-19 d'ampleur mondiale. Espérons voir sa fin arriver au plus tôt, les dégâts humains et économiques étant déjà considérables. Je dois dans ce cadre là remercier les personnes de notre commune qui ont spontanément proposé leur participation pour aider à différents besoins qui ont pu se manifester allant du service individuel à la fabrication de masques, distribution, etc...

Ils ont pour nom Cécile CASSE, Jean-Luc RENAUD, Robert CISIOLA, Nina NEBOUT, Philippe VIDAL-GIBILY, Florence DELAPORTE, Delphine BROENS.

Les élections municipales s'en sont trouvées quelques peu éclipsées et ont eu lieu dans des conditions particulières. Pour Villematier le Conseil Municipal élu depuis le 15 mars a été installé officiellement le 26 mai lors d'une courte séance. Vous trouverez dans les pages suivantes la composition des commissions municipales avec le nom de l'adjoint qui a la charge de chacune d'elle. Au nom de mes collègues élus, je remercie les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance pour continuer dans l'esprit mis en œuvre lors des deux mandats précédents.

Le vote du Compte Administratif 2019 a eu lieu logiquement avec l'équipe sortante. Son résultat, que vous trouverez dans la page suivante, indique une stabilité et une continuité dans les résultats budgétaires que l'on peut qualifier de satisfaisants.

Je ne me hasarderai surtout pas à émettre le moindre pronostic sur les évolutions à venir, tant les inquiétudes deviennent prégnantes dans l'environnement économique et sociétal du pays, ou encore plus localement intercommunal, tant mes désaccords sont nombreux sur la nature des compétences prises et la façon dont elles sont exercées.

Comme nous l'avons exprimé à l'occasion des élections municipales, le nouveau Conseil Municipal ne fera que ce que le budget communal permettra raisonnablement.

Pour ce qui est des travaux en cours d'un montant arrêté à 614 837,10€ HT, auxquels s'ajoutera la rénovation de l'Eglise, leurs coûts sont d'ores et déjà couverts en totalité par notre trésorerie.

En effet, comme vous avez pu le constater, les travaux d'aménagement devant la Mairie ont commencé. Première étape, pose d'un réseau d'eau potable neuf, l'ancien datant des années 70 étant sujet à de fréquentes ruptures.

Deuxième étape, déplacement du poste de transformation électrique.

J'espère que la suite se déroulera sans encombre pour des travaux prévus jusqu'à la fin de cette année.

Comme lors des chantiers précédents, les restrictions de circulation et de stationnement occasionnent gênes et contraintes. Nous comptons sur votre compréhension et bienveillance pour que les difficultés soient un épisode mineur.

Aux quelques personnes qui vont sans doute se focaliser sur la disparition des platanes, source de pas mal d'inconvénients pour le seul avantage de l'ombre, n'oubliez pas de regarder le magnifique bâtiment Mairie / Ecole, avec sa façade de briques rouges qui semble tout à coup sortie de terre !

En raison des circonstances sanitaires, les travaux de l'Eglise sont décalés de 3 mois environ, soit une prévision pour le début des travaux : fin 2020 / début 2021.

Question qui nous est désormais posée : A quand le raccordement à la fibre ! A ce jour le raccordement opérationnel est prévu mi année 2022.

Je vous souhaite à Toutes et Tous de belles vacances en compagnie de ceux qui vous sont agréables.

Le Maire, Jean-Michel JILIBERT

Le Budget de la commune

Compte Administratif 2019

Exercice 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	473 133	695 723	222 590
Investissement	146 258	460 911	314 653

Report des exercices précédents

	Déficit	Excédent	
Fonctionnement		558 886	
Investissement		309 294	

Résultat Exercice 2019

	Dépenses	Recettes	Résultat
Total	619 391	2 024 814	1 405 423

Taux communaux d'imposition 2019

Lors du vote du Budget Primitif, le Conseil Municipal a décidé et voté le maintien des Taux Communaux d'imposition au niveau des années précédentes.

Taxe foncier bâti (FB)	7,84%
Taxe foncier non bâti (FNB)	67,73%

A la suite de la réforme sur la taxe d'habitation, le Conseil Municipal ne vote plus le taux qui lui est appliqué.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GENERALE : JILIBERT Jean-Michel		
Président JILIBERT Jean-Michel Maire	URBANISME ASSAINISSEMENT AMENAGEMENT	ADELL Patricia CAMASSES Julien GUYET Jean-Marc
	ACTIVITE ECONOMIQUE	CAMASSES Julien ESCULIE Yves VIDAL-GIBILY Philippe
	FINANCES	ESCULIE Yves SAUNIER Karine SAINT-MARTIN Stéphane
	ACHATS FOURNITURES ET MATERIEL	CISIOLA Robert VIDAL-GIBILY Philippe
Vice Présidente Karine SAUNIER 1^{er} Adjointe	FETES ET CEREMONIES	ADELL Patricia BENTOGGIO Chloé CARREY Laurence DELAPORTE Florence ESCAFFIT Christine ESPARSEL Sylvie
	ASSOCIATIONS	ADELL Patricia BENTOGGIO Chloé CARREY Laurence DELAPORTE Florence ESCAFFIT Christine ESPARSEL Sylvie
Vice Présidente Florence DELAPORTE 3^{ème} Adjointe	AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	BENTOGGIO Chloé ESPARSEL Sylvie ROGER Philippe SAUNIER Karine
Vice Président Robert CISIOLA 2^{ème} Adjoint	BATIMENTS	CAMASSES Julien GUYET Jean-Marc VIDAL-GIBILY Philippe
	VOIRIE	CAMASSES Julien ESCULIE Yves GUYET Jean-Marc VIDAL-GIBILY Philippe
Vice Président Philippe ROGER 4^{ème} Adjoint	SECURITE ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	ESPARSEL Sylvie SAUNIER Karine
	COMMUNICATION INFORMATION	ADELL Patricia BENTOGGIO Chloé ESCAFFIT Christine

ELUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

JILIBERT Jean-Michel
SAUNIER Karine

DELEGUES AUX DIFFERENTS SYNDICATS

SYNDICAT DU TARN ET GIROU	JILIBERT Jean-Michel CAMASSES Julien
SDEHG	JILIBERT Jean-Michel CISIOLA Robert
SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT	VIDAL-GIBILY Philippe SAINT-MARTIN Stéphane
CORRESPONDANT DEFENSE	ROGER Philippe
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE	ROGER Philippe
CORRESPONDANT TEMPETE ENEDIS	CISIOLA Robert

NOS JOIES NOS PEINES

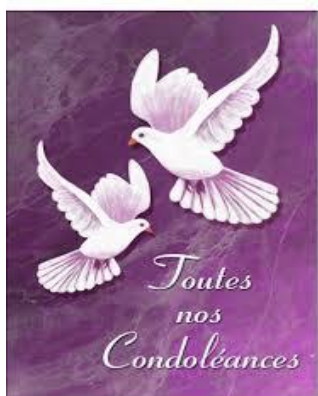


Bienvenue à ces
petites étoiles
qui feront briller
les yeux et
rempliront le
cœur d'un
bonheur
lumineux de
tous les parents.

Félicitations

NAISSANCES

SALLES ESCULIE Lou
17 mars 2020



L'anémone et
l'ancolie ont
poussé dans le
jardin ou dort la
mélancolie.

Sincères
condoléances

DECES

JOLIBERT Patrice
17 janvier 2020

GOLLIARD Daniel
2 février 2020

GARAIL Augustin
27 février 2020

DE VIVO Nicolas
1 avril 2020

CAUNEILLE Gilles
17 juin 2020

INFOS MAIRIE

☎:05.34.27.68.20

adresse email
mairie.villematier@wanadoo.fr

SECRETARIAT MAIRIE ACCUEIL DU PUBLIC

**Le mardi, mercredi et
vendredi
De 8h30 à 12h00 et de
15h00 à 18h00**

**Les lundis et jeudis la
mairie est fermée au
public**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

La commune est
heureuse de vous
accueillir et vous invite à
vous présenter à la
mairie.

Afin de maintenir notre
fichier à jour nous vous
demandons de vous
munir de votre livret de
famille.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les filles et garçons nés
en juillet, août,
septembre 2004
doivent se faire recenser
à la mairie avant le
30 septembre 2020
(mois anniversaire).

Vous devez vous munir
de votre carte d'identité
ainsi

que du livret de famille
de vos parents.

La mairie vous remettra
une attestation de
recensement.

Ce document sera
indispensable pour
s'inscrire aux examens
(BEP, BAC, permis de
conduire..)

et aux concours soumis
au contrôle de l'autorité
publique.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

Ramassage en porte à
porte selon calendrier
inscription au
05.81.28.50.02



DECHETTERIE HORAIRES D'OUVERTURE

Zone d'Activités de
Pechnaupié
31340 Villemur
☎ : 05.61.74.40.87

Du Lundi au Dimanche
de 9h30 à 12h00 et de
13h30 à 18h00

Fermeture : Jeudi et
jours fériés



ECLAIRAGE PUBLIC

Une tournée
d'éclairage public est
organisée
mensuellement par
l'entreprise CITEOS.
Si vous constatez des
pannes ou des
anomalies veuillez le
signaler à la mairie.



Vente directe chez les Producteurs de Villematier

EARL LA PLAINE AGRICULTEURS

ESCULIE Fabrice, Yves et Pascale

Vous accueillent du lundi au dimanche de 17h à 19h l'hiver et de 18h à 20h l'été.

Vous y trouverez : lait cru, pêches, nectarines et légumes de saison.

FERME PEDAGOGIQUE accueil scolaire, groupes uniquement



1953 Route de Vacquiers

31340 VILLEMATIER

Ferme-cantegril.fr

E-mail : earl-de-la-plaine@orange.fr

Tel : 06.89.46.53.75

06.14.98.10.09



Producteur Joël PENDARIES



Située sur le hameau de Raygades, l'exploitation familiale, jeune et dynamique, est depuis 2013 gérée par Joël Pendaries. Passionné par l'agriculture depuis toujours, je vous propose de découvrir de bons produits de la ferme cultivés dans le respect des méthodes apprises par les générations successives. Mon exploitation est aujourd'hui composée de plusieurs productions dont une partie qui est commercialisée directement à la ferme :

- Des pêches (de début juin à fin août)
- Du raisin de table (de mi-août à mi-octobre)
- Du vin : rouge, rosé ou blanc, vendu en vrac ou en bib (toute l'année)

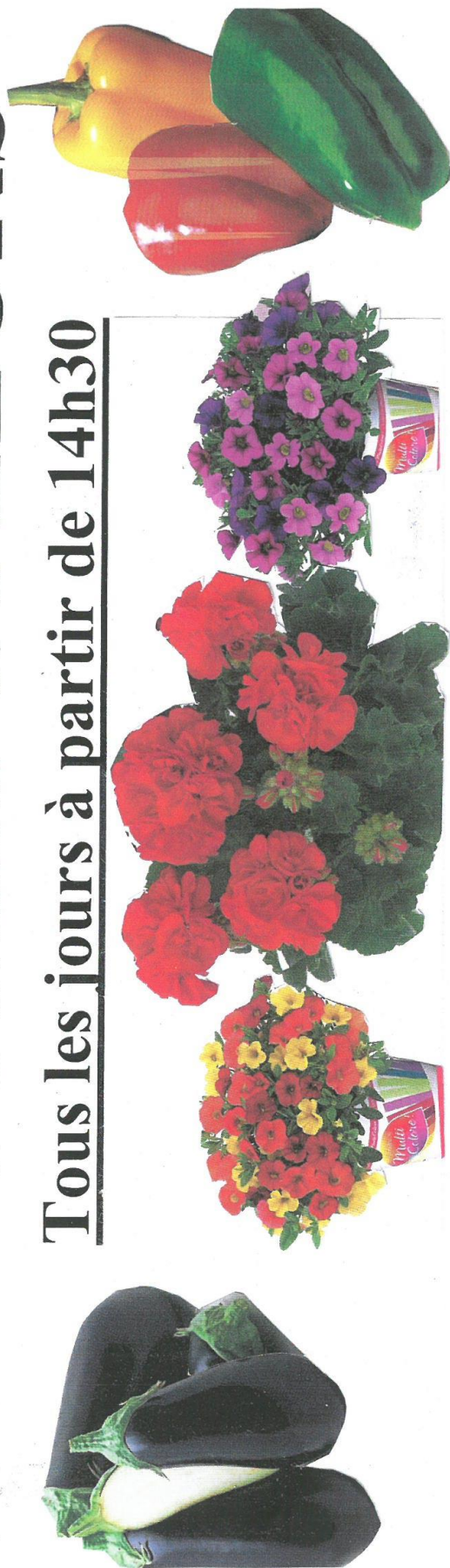
Vous pourrez retrouver tous ces produits à la ferme du Mardi au Vendredi de 17h45 à 19h.

Joël PENDARIES - 1259 route des châteaux 31340 VILLEMATIER



VENTE de PLANTS LEGUMES et FLEURS

Tous les jours à partir de 14h30

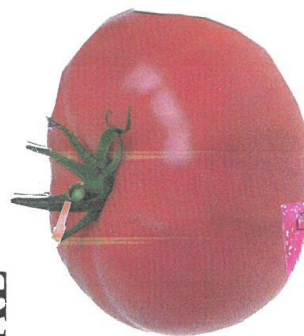
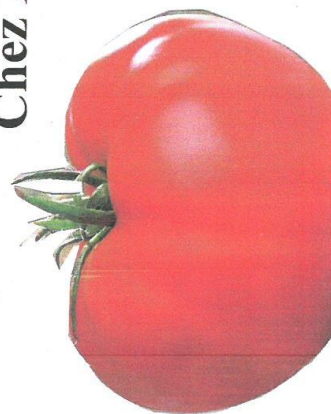


Chez Madame Simone DAL et Monsieur Olivier DAL

580 chemin d'Ayrolles

31340 VILLEMATIER

Tél : 05.61.35.34.66



LA GINESTIERE PRODUCTEURS DE KIWIS

Nous vous attendons pour la prochaine saison à partir du 6 novembre 2020.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Réservation au 06.16.98.01.71 ou au 06.70.29.23.73

Au plaisir de vous rencontrer Thierry et Chantal



Les KIWIS



Comment les conserver ?

Vous pouvez conserver les kiwis **plusieurs mois**. Il suffit de les entreposer en couches minces dans un lieu frais, ventilé et protégé du gel.

Bien sûr, il faut les surveiller régulièrement, afin d'enlever un fruit qui pourrait s'abîmer et contaminer les autres.

Une précaution essentielle, ne pas mettre dans le même local d'autres fruits ou légumes. Ainsi, vos fruits se conserveront **plusieurs mois** sans mûrir trop vite.

Pour les consommer ?

Il vous suffira ensuite, de les mettre dans votre corbeille de fruits avec pommes et bananes ou pour plus de rapidité dans un sachet fermé avec des pommes (5 kiwis + 1 pomme) pendant 3 à 5 jours à température ambiante.

Ils muriront rapidement, ainsi vous aurez le plaisir de déguster **un excellent KIWI mûr à point !**

Pensez à renouveler l'opération régulièrement pour une consommation continue.



PRODUCTEUR LOCAL



Le Domaine Roumagnac est heureux de vous présenter les vins issus d'une production locale.

Retrouvez ici toutes les saveurs de votre terroir!

Le Domaine est situé sur la commune de Villematier 31340
au Nord Toulousain.

Venez visiter le chai et les caves.

Bonne dégustation,

Nicolas Roumagnac
Vigneron

www.domaineroumagnac.fr

Du lundi au vendredi
9h – 12h et 14h30 – 18h
Le samedi
10h – 12h30



Idéalement situé en plein cœur du vignoble Frontonnais à VILLEMATIER, entouré de 6 ha de vignes, Audrey et Maxime TOUZET accueillent les visiteurs, tous les jours, pour un moment de partage et de convivialité au sein de leur domaine viticole du CHATEAU LA LOGE.

Ils ont repris l'exploitation en mai 2018, et sont depuis viticulteurs propriétaires récoltant. Le domaine est actuellement en conversion BIO (aucun pesticide ou produit non naturel pour traiter les vignes).

Maxime élabore, au sein de son chai, un vin rouge et rosé en AOC FRONTON avec, actuellement, 4 cuvées :

L'Antchoubi rouge (50% négrette, 25% syrah, 25 % cabernet sauvignon) et rosé (100 % négrette),
La Croisée des Chemins rouge (50% négrette, 50% syrah) et rosé (80% négrette, 20% syrah)
La cuvée Prestige rouge (50% négrette, 25% syrah, 25% fer servadou)

Leurs prix se situent entre 7,50 € et 11,90 € la bouteille de 75 cl.

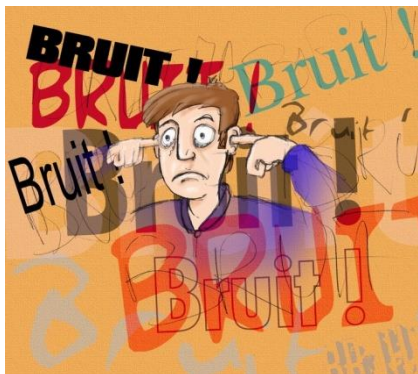
Ils en ont parlé Pour le journal **Le Monde**, Supplément spécial vins du **20 juin 2019** : «**Antchoubi**», **2018, rouge**. En occitan, son nom est une exclamation de surprise. Nous, on a surtout craqué pour sa personnalité très mignonne, cette impression de raisin fermenté directement dans le verre. Une robe framboise lumineuse, un parfum d'un même fruit, de la myrtille aussi, une bouche souple. Super facile à boire. »

Et le site web du Point du 5 juillet 2020 : « **Antchoubi cuvée n°2 rosé**. Couleur mangue claire. Groseille, framboise, floral, bouche tendre, parfumée, délicate, finale relevée ».

Maxime TOUZET 06.64.61.67.57
138 route des châteaux
31340 VILLEMATIER



BRUITS DE VOISINAGE



NOUS RAPPELONS LES ARTICLES DE L'ARRETE MUNICIPAL

EN DATE DU 16 NOVEMBRE 1998 CONCERNANT LES BRUITS DE VOISINAGE

ARTICLE 3 :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, non soumises à une procédure de déclaration ou d'autorisation au titre de la législation sur les installations classées, sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit interrompre ses travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

ARTICLE 4 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

ARTICLE 5 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

ARTICLE 6 :

Les occupants de locaux doivent prendre toutes précautions pour que les bruits qu'ils engendrent eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'une personne ou d'une chose dont ils ont la garde ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

BILAN SANTE

Le bilan en 5 questions

- 1** Pour qui ? Les **assurés** sociaux affiliés à la CPAM du régime général et des sections locales, ainsi que **leurs ayants droit** (dès l'âge de 8 ans). Pour les autres régimes, il convient de contacter sa caisse d'affiliation pour demander une éventuelle prise en charge.
- 2** Pourquoi ? Le **bilan de santé préventif** est une démarche personnelle d'un assuré et ne remplace en aucun cas la visite médicale du travail. Aucun soin ni prescription ne sera délivré à cette occasion.
- 3** Combien ça coûte ? Le bilan est entièrement **gratuit**. Aucune indemnité de transport ou de perte de salaire ne sera versée.
- 4** Combien de temps ça dure ? Le bilan dure environ **3 heures** et a lieu **le matin** uniquement à Toulouse ou à Saint-Gaudens (pour les assurés de la circonscription de Saint-Gaudens).
- 5** Puis-je choisir l'infirmier ou le médecin qui va m'examiner ? Non, les praticiens hommes et femmes sont des professionnels de santé qu'il n'est pas possible de choisir personnellement.

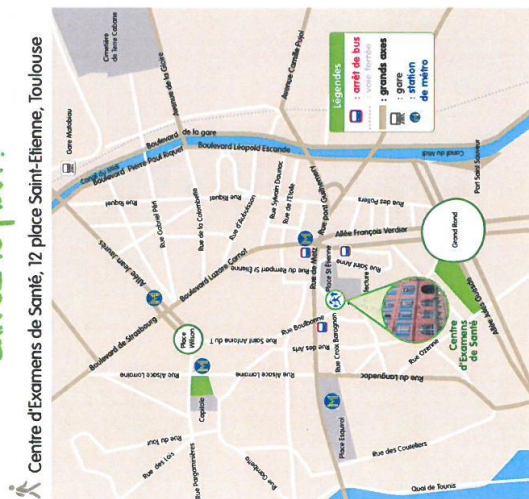
Les plus...

- L'occasion d'aborder des sujets que vous n'avez peut-être jamais en encore l'occasion d'évoquer, de vous informer et d'obtenir les réponses aux questions que vous vous posez.
- Une information et de la documentation pour la déclaration de votre médecin traitant, l'accès à la CMUC, à l'Aide à la Complémentaire Santé...
- Des conseils personnalisés en prévention et éducation pour la santé.

Pour demander un rendez-vous, c'est facile !

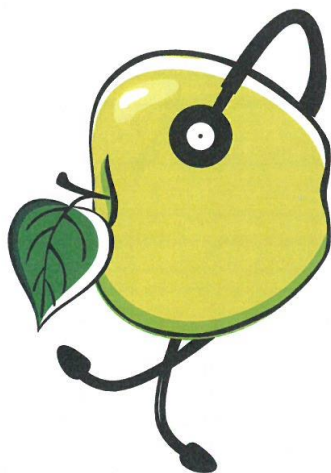
- en ligne sur  ameli/cpam31/bilandesante
- par courrier en renvoyant le bulletin d'inscription à
 CPAM de la Haute-Garonne
Centre d'Examens de Santé
31093 Toulouse cedex 9
- par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 17h au
 05 61 14 75 75

Pour vous rendre au bilan, suivez le plan !



DAP-CES_31_0414 / SRC © Thimothé

A la CPAM, votre **santé** nous tient à cœur



Le Centre d'Examens de Santé de la CPAM vous propose un bilan de santé complet et gratuit.



Ille matin uniquement)

Vos coordonnées

- Nom /
- Prénom /
- Nom de jeune fille /
- Date de naissance _/_/_/_
- N° sécurité sociale _/_/_/_/_/_/_/_
- Adresse
.....
.....
- Code postal /
- Ville /
- Téléphone (portable de préférence) _/_/_/_/_/_/_/_

Vos préférences pour un rendez-vous :

→ à Toulouse

Cochez 2 cases pour indiquer les matinées où vous êtes disponible :

- ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi
☐ Jeudi ☐ Vendredi

→ à Saint-Gaudens

- Le mercredi matin uniquement

→ Indisponible du ___ / ___ / ___

du _ _ / _ _
gu _ _ / _ _

En fonction des préférences indiquées, la date et l'heure définitives du rendez-vous seront précisées dans un courrier de convocation envoyé à votre domicile.

Les données recueillies à l'occasion de votre inscription à l'examen de santé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Garonne font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel pour la gestion de votre dossier médical. Conformément à l'article 38 et suivants de la loi n° 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez y accéder afin d'exiger du Centre qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour.

Bulletin d'inscription

(le matin uniquement)

Nom
s coordonnées

.....

Nom de jeune fille / /
 Date de naissance / /
 N° sécurité sociale / /
 Adresse
 Code postal
 / fille /
 Téléphone (portable de préférence) / /
 Vos préférences pour un rendez-vous :
 → à Toulouse
 Cochez 2 cases pour indiquer les matinées
 où vous êtes disponible :
☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi
☐ Jeudi ☐ Vendredi
 à Saint-Gaudens

Le mercredi matin uniquement

Handwritten: 11 / 11 / 11

En fonction des préférences indiquées, la date et l'heure définitives

convocation envoyé à votre domicile.

janvier 1978 modifiée, vous pouvez y accéder afin d'exiger du Centre qu'elles soient rectifiées, complétées ou mises à jour.

LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Les femelles moustique tigre privilégient de **petites quantités d'eau pour pondre leurs œufs** (l'équivalent d'un bouchon d'eau peut leur suffire !). Elles pondent jusqu'à **200 œufs tous les 15 jours** qui se développent dans toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels où l'eau peut stagner : vases, pots et coupelles, récupérateurs d'eau, fûts, bidons, bondes, rigoles, regards pluviaux, gouttières, terrasses sur plots, ou même dans des objets laissés dans le jardin (jeux d'enfants, pneus, matériel de travaux...).



Exemple de lieux de ponte et de gîte de larves du moustique tigre

Le moustique tigre à une activité principalement le jour avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée.

Se protéger contre le moustique tigre, c'est d'abord éliminer les lieux de vie et ses lieux de ponte :



Des gestes simples sont donc essentiels :

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie :** ces récupérateurs représentent 50% des gîtes dans nos jardins. Même fermés, ils peuvent abriter des larves de moustiques. Les solutions : tendre une moustiquaire au-dessus de la réserve d'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur :** coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées des gouttières ;
- **Couvrir les réservoirs d'eau :** bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.



Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Floe, jeune allemande de 15 ans, vit à Berlin, et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle adore la musique et pratique la clarinette. Elle aime aussi jouer au tennis, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Chihiro, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2020. Elle aime jouer au basketball, lire, le cinéma, la musique et les enfants. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Nicole, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 6 mois. Elle a de nombreux hobbies : le football, la natation, la danse, et voyager.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Céline GAZEL -

celine.gaz@hotmail.fr

06.19.29.72.66

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com



Le Comité des Fêtes de Villematier

100% Villematier ... tchape, tchuque et tchare

Au vu des événements sanitaires que nous traversons, cette année nos festivités sont compromises. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le traditionnel « feu de la Saint-Jean » ainsi que les trois jours de fête 100% Villematier n'auront pas lieu.

A l'heure de la rédaction de cet article nous réfléchissons à organiser une éventuelle soirée automnale, tous ceci sous couvert des décisions gouvernementales et sanitaires bien entendu. Nous ne voulons pas nous résigner à l'idée de ne pas partager un moment avec vous cette année pour faire vibrer notre cher village 😊 ... mais cela dépend de beaucoup de choses comme chacun le sait.

Le comité des fêtes de Villematier vous remercie de votre fidélité et de votre soutien.

Prenez soin de vous, des uns et des autres et gardons l'espoir de se retrouver pour ces moments de convivialité et de partage qui font la force de notre village.



Comité des fêtes de Villematier



Raygades Comité

Bonjour à toutes et à tous,

Nous avons reçu aujourd'hui le dernier décret datant du 11 juillet 2020 de la préfecture de la Haute Garonne.

Suite à la lecture de celui-ci la distanciation sociale de 1m entre les personnes est toujours en vigueur et les bals ou soirées dansantes peuvent se faire à la condition que les gens ne dansent pas ou de manière à garder les 1m de distance ce qui est très compliqué pour une fête de village.

C'est pourquoi le comité des fêtes de Raygades a pris la triste décision d'annuler la fête du 1 et 2 août 2020 car nous sommes dans l'incapacité de faire une fête digne de ce nom en respectant les obligations du décret et en assurant la sécurité sanitaire de tous.

Nous vous espérons en bonne santé ainsi que vos proches et sommes impatient de vous retrouver lors de la fête de l'année prochaine si les conditions sanitaires le permettent.

Passez de bonnes vacances

****Le comité des fêtes de Raygades****



Cdf Raygades



Yoga - Villematier



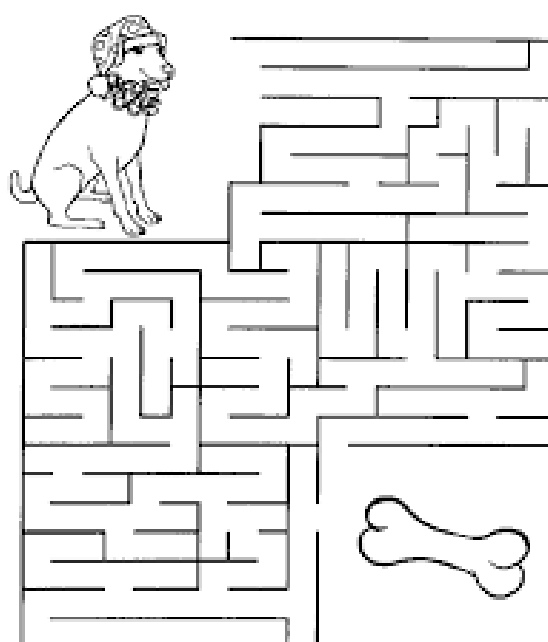
Personne n'est épargné par l'émergence d'un virus et nos cours de yoga n'ont pas résisté au confinement. Certes des séances sur internet ont pu être mises en place, mais l'envie de revoir même de loin les amis du tapis est un sentiment partagé par tous. Les informations seront mises à jour sur le site local dans le cas d'une reprise en juin : www.cytn.fr et dans tous les cas nous serons sur pieds à la rentrée.

En situation normale :

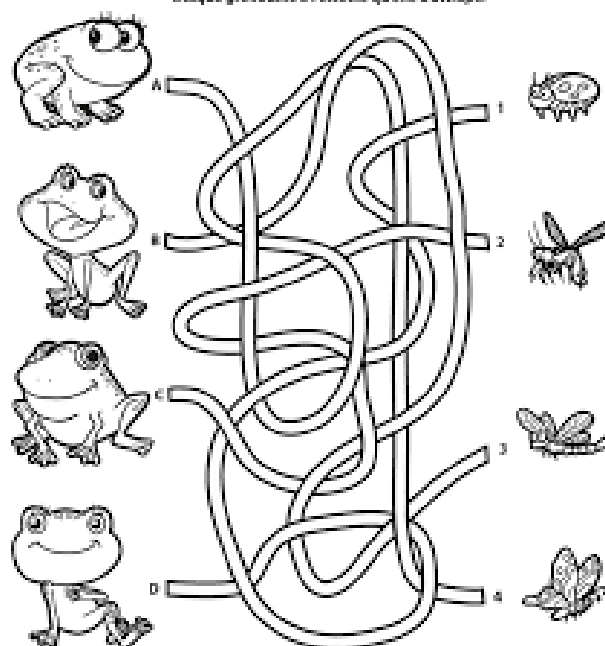
Jeudi de 18h30 à 19h45 (salles des fêtes) de VILLEMATIER

Pour les renseignements complémentaires , joindre Mme ROUBINET Martine :
06.76.92.91.98 Mail : roubinet.cyt@free.fr Site : www.cytn.fr

Bonnes Vacances



Utilise des crayons de différentes couleurs pour relier chaque grenouille à l'insecte qu'elle a attrapé.



© turbauius.com

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



Bien se laver
les mains



Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Calendrier des Pharmacies de Garde

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1	M	Phar du Collège	1	S	Phar du Collège	1	M	Phar du Collège	1	J	Phar du Collège	1	D	Phar Bel	1	M	Phar Bru Gassan
2	J	Phar du Collège	2	D	Phar du Collège	2	M	Phar du Collège	2	V	Phar du Collège	2	L	Phar Bel	2	M	Phar Bru Gassan
3	V	Phar du Collège	3	L	Phar du Collège	3	J	Phar du Collège	3	S	Phar du Collège	3	M	Phar de la Halle	3	J	Phar Bru Gassan
4	S	Phar du Collège	4	M	Phar Bru Gassan	4	V	Phar du Collège	4	D	Phar du Collège	4	M	Phar de la Halle	4	V	Phar Bru Gassan
5	D	Phar du Collège	5	M	Phar Bru Gassan	5	S	Phar du Collège	5	L	Phar du Collège	5	J	Phar de la Halle	5	S	Phar Bru Gassan
6	L	Phar du Collège	6	J	Phar Bru Gassan	6	D	Phar du Collège	6	M	Phar de la Halle	6	V	Phar de la Halle	6	D	Phar Bru Gassan
7	M	Phar Drean	7	V	Phar Bru Gassan	7	L	Phar du Collège	7	M	Phar de la Halle	7	S	Phar de la Halle	7	L	Phar Bru Gassan
8	M	Phar Drean	8	S	Phar Bru Gassan	8	M	Phar des Arts	8	J	Phar de la Halle	8	D	Phar de la Halle	8	M	Phar Bel
9	J	Phar Drean	9	D	Phar Bru Gassan	9	M	Phar des Arts	9	V	Phar de la Halle	9	L	Phar de la Halle	9	M	Phar Bel
10	V	Phar Drean	10	L	Phar Bru Gassan	10	J	Phar des Arts	10	S	Phar de la Halle	10	M	Phar du Collège	10	J	Phar Bel
11	S	Phar Drean	11	M	Phar terrancleGay	11	V	Phar des Arts	11	D	Phar de la Halle	11	M	Phar du Collège	11	V	Phar Bel
12	D	Phar Drean	12	M	Phar terrancleGay	12	S	Phar des Arts	12	L	Phar de la Halle	12	J	Phar du Collège	12	S	Phar Bel
13	L	Phar Drean	13	J	Phar terrancleGay	13	D	Phar des Arts	13	M	Phar terrancleGay	13	V	Phar du Collège	13	D	Phar Bel
14	M	Phar Bel	14	V	Phar terrancleGay	14	L	Phar des Arts	14	M	Phar terrancleGay	14	S	Phar du Collège	14	L	Phar Bel
15	M	Phar Bel	15	S	Phar terrancleGay	15	M	Phar Picat	15	J	Phar terrancleGay	15	D	Phar du Collège	15	M	Phar Marquier
16	J	Phar Bel	16	D	Phar terrancleGay	16	M	Phar Picat	16	V	Phar terrancleGay	16	L	Phar du Collège	16	M	Phar Marquier
17	V	Phar Bel	17	L	Phar terrancleGay	17	J	Phar Picat	17	S	Phar terrancleGay	17	M	Phar Montagnon	17	J	Phar Marquier
18	S	Phar Bel	18	M	Phar Bel	18	V	Phar Picat	18	D	Phar terrancleGay	18	M	Phar Montagnon	18	V	Phar Marquier
19	D	Phar Bel	19	M	Phar Bel	19	S	Phar Picat	19	L	Phar terrancleGay	19	J	Phar Montagnon	19	S	Phar Marquier
20	L	Phar Bel	20	J	Phar Bel	20	D	Phar Picat	20	M	Phar Montagnon	20	V	Phar Montagnon	20	D	Phar Marquier
21	M	Phar Montagnon	21	V	Phar Bel	21	L	Phar Picat	21	M	Phar Montagnon	21	S	Phar Montagnon	21	L	Phar Marquier
22	M	Phar Montagnon	22	S	Phar Bel	22	M	Phar Bel	22	J	Phar Montagnon	22	D	Phar Montagnon	22	M	Phar Montagnon
23	J	Phar Montagnon	23	D	Phar Bel	23	M	Phar Bel	23	V	Phar Montagnon	23	L	Phar Montagnon	23	M	Phar Montagnon
24	V	Phar Montagnon	24	L	Phar Bel	24	J	Phar Bel	24	S	Phar Montagnon	24	M	Phar terrancleGay	24	J	Phar Montagnon
25	S	Phar Montagnon	25	M	Phar Montagnon	25	V	Phar Bel	25	D	Phar Montagnon	25	M	Phar terrancleGay	25	V	Phar Montagnon
26	D	Phar Montagnon	26	M	Phar Montagnon	26	S	Phar Bel	26	L	Phar Montagnon	26	J	Phar terrancleGay	26	S	Phar Montagnon
27	L	Phar Montagnon	27	J	Phar Montagnon	27	D	Phar Bel	27	M	Phar Bel	27	V	Phar terrancleGay	27	D	Phar Montagnon
28	M	Phar du Collège	28	V	Phar Montagnon	28	L	Phar Bel	28	M	Phar Bel	28	S	Phar terrancleGay	28	L	Phar Montagnon
29	M	Phar du Collège	29	S	Phar Montagnon	29	M	Phar du Collège	29	J	Phar Bel	29	D	Phar terrancleGay	29	M	Phar de la Halle
30	J	Phar du Collège	30	D	Phar Montagnon	30	M	Phar du Collège	30	V	Phar Bel	30	L	Phar terrancleGay	30	M	Phar de la Halle
31	V	Phar du Collège	31	L	Phar Montagnon	31	L	Phar Montagnon	31	S	Phar Bel	31	J	Phar de la Halle	31	J	Phar de la Halle

Villemur sur tarn: Pharmacie Bel 0561090199 Pharmacie du Collège 0561092676, Pharmacie Terrance Gav 0561090007

Bessières: Pharmacie Bru Gassan 0561840052, Pharmacie des Arts 0561840478

Labastide St Pierre: Pharmacie Montagnon 0563305050

Fronton: Pharmacie Picat 0561824134, Pharmacie de la Halle 0561824130

Castelnau d'Estretrefonds: Pharmacie Marquier 0561351014

Trucs et Astuces

COTE MAISON

Bouteille isothermes propres



Pour bien nettoyer la bouteille isotherme qui vous accompagne pendant l'exercice, remplissez-la d'eau additionnée d'une pastille pour prothèse dentaires. Laissez agir toute la nuit, puis rincez abondamment.

ECOLO / ECONO

Congélateur au régime

Plus un congélateur est rempli, moins il consomme d'énergie. Pour remplir le vôtre sans y laisser d'espace libre, remplissez quelques récipients en plastique ou sachet de congélation de billes en mousse polystyrène qui arrivent dans les emballages d'objets fragiles. Ils feront office d'isolats et aideront à baisser la consommation de votre appareil.



L'usages malin de glaçons

Séparez des verres

Si vous n'arrivez pas à séparer deux verres encastrés, placez quelques glaçons dans celui du haut et plongez le bas de l'autre dans de l'eau chaude. Le froid fera se contracter le verre à l'intérieur, alors que le chaud élargira celui du bas et vous pourrez les séparer sans casse.

Faites tenir votre rouge à lèvres

Après avoir appliqué votre rouge à lèvres préféré, glissez un glaçon sur vos lèvres : la glace fixera la couleur pour plusieurs heures.



COTE CUISINE

Viande grillée tendre

La température élevée du gril peut dessécher vos steaks, blancs ou cuisses de volaille. La solution : avant de la mettre sur le gril, faites mariner la viande pendant trente minutes dans du thé noir ou vert refroidi, auquel vous aurez ajouté quelques herbes de votre choix.

